

SÉANCE DU 29 MARS 2019 – 18H.
RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme DELATTRE Elisabeth (pouvoir à M. BERNARD Ronan), M. DUCHESNE Laurent et Mme BUHANNIC Hélène.

Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

⇒ BUDGET PRIMITIF 2019 :

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget principal 2019 de la Commune. Celui-ci peut se résumer comme suit :

- budget principal :

.. section de fonctionnement ..

- dépenses	:	926.234,86 €
- recettes	:	1.056.101,63 €

.. section d'investissement ..

- dépenses :

• reports	:	809.988,00 €
• proposé	:	543.112,80 €
Total des dépenses	:	1.353.100,80 €

- recettes :

• reports	:	679.000,00 €
• proposé	:	674.100,80 €
Total des recettes	:	1.353.100,80 €

Les programmes de la section d'investissement sont les suivants (reports et crédits nouveaux) :

- acquisition matériel mobilier	:	33.046,00 €
- voirie	:	50.476,00 €
- travaux sur bâtiments communaux :		73.468,00 €
- enfouissement des réseaux électriques :		65.497,00 €
- acquisitions immobilières	:	47.378,00 €
- aménagements urbains	:	810.758,00 €
- plan local d'urbanisme	:	8.324,00 €
- cimetière-columbarium	:	5.100,00 €
- accès Vieux Puits – Presbytère	:	102.000,00 €

- budgets annexes :

Le Conseil Municipal a voté :

- à l'unanimité les budgets annexes 2019 des lotissements de Roz Ar Lann et du Hameau de Guerveur ;

- le budget du lotissement communal Hameau de la Vallée par 12 voix pour et une abstention.

- lotissement Roz Ar Lann : dépenses = recettes : 20.967,62 €

- lotissement Hameau de Guerveur : dépenses = recettes : 96.418,82 €

- lotissement Hameau de la Vallée (Coumoullec) :

Section de fonctionnement : dépenses = recettes : 234.215,06 €

Section d'investissement : dépenses = recettes : 233.383,06 €

☉ **LES TAUX D'IMPOSITION** : Le Conseil a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2019 :

-taxe d'habitation = 14,25 %

-taxe foncière bâti = 16,55 %

-taxe foncière non bâti = 44,93 %

☉ **COMMUNICATION – TOURISME** :

Les actions en matière de communication et du tourisme pour 2019 ont été approuvées par le Conseil :

Communication : bulletin communal, brochures de sentiers de randonnées, signalétique des commerces et entreprises, illuminations de Noël, accueil des nouveaux habitants le 18 octobre 2019, numérotation de quartiers, Vœux de la Municipalité

Tourisme : fête de l'éco-tourisme le 1^{er} mai 2019, adhésion Station Verte

☉ **TRAVAUX DE VOIRIE ET DE BATIMENTS**:

Un programme de travaux de voirie pour un montant de 50.000 € a été validé. Les principaux chantiers porteront sur les voies du Moulin de Kerscaven, Hameau des Genêts, Hameau de Menez Kerascoët, l'intersection rue des Ecoles/rue des Aubépines.

Le marché de travaux de voirie 2019/2022 sous forme d'un accord-cadre à bons de commande a été attribué à l'entreprise LE ROUX de Landudec pour un montant de 47.804,70 € H.T.

Mise à jour du tableau de classement de la voirie : une somme de 5.000 € est budgétisée pour commencer à régulariser administrativement chaque voie dont la Commune ne serait pas propriétaire (bornage, acte administratif).

Concernant les bâtiments communaux le budget est de 73.000 € pour la réparation des chéneaux et des travaux d'extension de la salle de sport, de remplacements de portes à la salle polyvalente et à la Mairie, des travaux électriques au stade.

☉ **ACQUISITIONS DE MATERIEL** :

Les acquisitions de matériel suivantes, pour 21.000 €, sont prévues au budget 2019 : Mairie : photocopieur, matériel informatique et logiciels,

Salle de sports : armoires de rangement

Service technique : tronçonneuse, souffleur, tondeuse

☞ LES SUBVENTIONS :

Le Conseil a validé les propositions d'octroi des subventions 2019 aux associations locales et extérieures pour un montant total de 34.166 €.

☞ CONTROLE DES JEUX EXTERIEURS :

Un contrat de maintenance sera à prévoir pour le contrôle des jeux extérieurs.

☞ DÉFIBRILLATEUR :

L'installation d'un défibrillateur dans les lieux recevant du public sera obligatoire au 1^{er} janvier 2020, Le Conseil décide d'étudier ce projet avec l'association « En hommage à Erwann ».

☞ PARTICIPATIONS SCOLAIRES:

Le Conseil a fixé à 122.332 € la participation communale dans le cadre du forfait de fonctionnement ; l'aide à la cantine et à la garderie est de 50.112 €, la subvention pour activités périscolaires de 7.776 € et de 2.124 € pour l'arbre de Noël.

Une participation de 3.952 € est allouée à la ville de Douarnenez pour la scolarisation de 8 élèves landudécois.

☞ LIAISONS DOUCES :

Pour sécuriser le Tro Ar Vorc'h (« le tour du bourg ») :

-la Commune achète à la famille Ansquer de Queldren une bande de terrain d'environ 600 m² à Queldren, le long de la RD 143 et un bois au lotissement Roz Ar Lann de 2.000 m², au prix de 2.600€ l'ensemble.

-le Conseil attribue les travaux de liaisons douces rue Ar Marquis au niveau de l'aire de détente à Pierre LE GALL Paysagiste, pour un montant de 15.612,80 € T.T.C.

☞ AMENAGEMENT DE SÉCURITÉ RUE AR MOR :

Le Conseil Municipal va présenter une demande de subvention au titre des amendes de police pour le projet de sécurisation de la rue Ar Mor.

☞ AMENAGEMENT DE L'ACCES RESIDENCE DU VIEUX PUIITS :

Les travaux d'aménagement de l'accès à la Résidence du Vieux Puits débuteront semaine 14 par l'abattage des arbres puis suivront les travaux de voirie et eaux pluviales semaine 16 par l'entreprise LE ROUX.

Le choix des candélabres a été fait, identique à ceux de la rue André Foy.

☞ ENQUETE PUBLIQUE CARRIÈRE LE ROUX - KERVINOÛ - PLOZEVET :

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Kervinou à Plozévet par la SA LE ROUX.

☞ DEMANDE ABRIBUS A POUL AR MARQUIS :

Le Conseil décide d'étudier cette demande d'abribus à Poul Ar Marquis avec les communes voisines de Plozévet, Pouldreuzic et Guiler Sur Goyen car il y a beaucoup d'usagers extérieurs à la Commune à cet arrêt de bus.

⇒ RÉVISION ZONAGE D'ASSAINISSEMENT:

Une consultation pour la mise à jour du zonage d'assainissement sur la Commune est lancée par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

⇒ CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE :

La Commune adhère au Conseil en Energie Partagée proposé par le Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement pour un montant de 0.80€/habitant, sur 3 ans (1.164 € en 2019).

⇒ PERSONNEL COMMUNAL:

-création d'un poste d'agent technique à temps complet au service technique au 1^{er} avril 2019.

-accord du Conseil sur la liste des autorisations d'absence du personnel communal qui sera soumise à l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion du Finistère.

⇒ AMENAGEMENT RUE ANDRE FOY :

-les travaux se terminent, une réunion de la commission urbanisme-environnement-agriculture aura lieu courant avril pour un constat après un mois de mise en service.

-sous-traitant du lot 1 voirie-eaux pluviales du marché rue André Foy : entreprise CDL Signalisation Marquage de Guipavas pour le marquage au sol (33.000 € H.T.)

⇒ VOLS DE PLANTES AU CIMETIÈRE :

Plusieurs vols de plantes ont eu lieu ces derniers mois au cimetière ; le Maire condamne ces vols ; des mesures seront prises.
